

LA PLACE DE LA GRAMMAIRE DANS LE PROCESSUS D'APPRENTISAGE DES LANGUES ETRANGERES

Andreea Petre

Lecturer, PhD., Transilvania University of Braşov

Abstract: The pragmatical competency can be defined as a speaker's skill of selecting and arranging the linguistic elements in relation with the effect taken into consideration, and the circumstances in which there are speaker and interlocutor. The common european framework of reference for foreign language presents a great suppleness in relation with the scientific theories (Cecrl) realised in pragmatic field. The pragmatic competence, as it is prezented in Cecrl, has connection with pragmatic integrated in semantics and articulates around the three components: discursive competency, functional competence and schematic conception. In the modern system of teaching/ learning foreign language, the pragmatic competence became a necessity.

Keywords: grammar competence, teaching process, communicative competence, specialised texts

Étudier une langue à l'école signifie d'abord étudier la grammaire, plus exactement la grammaire explicite. Les apprenants ont une pratique de la langue et l'enseignant doit leur faire comprendre le fonctionnement et l'utilisation correcte de la langue étudiée, l'organisation du sens en mots, la morphologie des mots et les règles nécessaires pour construire de phrases. Cet apprentissage permettra aux élèves de consolider leurs connaissances et d'appliquer les règles qu'ils ont apprises. Pour les élèves qui connaissent déjà la langue, les concepts d'article, de nom, d'adjectif, de sujet, de verbe peuvent mieux être compris et grâce à ces concepts on peut appliquer les règles.

Une situation différente est l'apprentissage de la grammaire d'une langue étrangère où les concepts appris par élève en étudiant sa langue maternelle ne sont pas les mêmes. Pour l'apprenant c'est difficile d'avoir une simultanéité entre l'apprentissage de la production de phrases et l'interiorisation des règles spécifiques pour ces phrases. Ainsi, apprendre la grammaire en langue étrangère est certainement différent de l'acquisition de la grammaire en langue maternelle.

Terme à plusieurs sens, *la grammaire* est expliquée par *Le Petit Robert* comme *un ensemble de règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue, comme les études systématiques des éléments constitutifs d'une langue en ce qui concerne le sens, les formes et les procédés, comme les études des formes et des fonctions, plus précisément l'étude de la morphologie et de la syntaxe.*

Ainsi, les enseignants ont accordé une différente importance à l'étude de la grammaire d'une langue étrangère. Certains enseignants considèrent que la grammaire représente la base de la connaissance d'une langue. D'autre part, il existe ceux qui soutient la diminution du rôle de la grammaire en classe de langue étrangère en posant l'accent sur l'approche communicative. Mais il est évident qu'on ne peut pas se passer de grammaire dans les pratiques langagières, même si on ne peut pas contester que l'apprenant apprend à communiquer en communiquant. Pour l'enseignant de FLE l'apprentissage de la langue passe par des pratiques communicatives en langue cible, mais avec la grammaire.

Devant une langue inconnue, l'apprenant commence à apprendre les règles de grammaire à travers les explications qu'en donnent l'enseignant, mais aussi par découverte. La connaissance des règles peut être implicite ou explicite. La connaissance implicite permet la production des

énoncés et de parler la langue. Une règle énoncée d'une manière explicite par l'enseignant est nécessaire parce qu'elle est un instrument d'autocorrection, mais pour efficacité, il n'est pas suffisant connaître la règle, elle doit être utilisée pour réaliser des actes de parole. L'enseignant ne doit pas proposer un inventaire exhaustif des règles que l'apprenant apprendrait par cœur. Une règle doit être intériorisée d'une manière simple sans consulter beaucoup de pages de théorie grammaticale pour se décider, par exemple, quel temps verbale doit être employé pour délimiter une action à l'imparfait d'une autre action, au passé composé. Maîtriser une règle de grammaire signifie pour l'apprenant un élément de stabilité et apporte un sentiment de sécurité et de progrès en ce qui concerne le processus de l'apprentissage d'une langue étrangère.

Un aspect très important signifie le lien entre la règle et le contexte. On découvre la règle „dans le contexte et grâce au contexte”(Courtyllon:119). Le contexte aidera l'apprenant à comprendre la règle et pour ceux qui proviennent des pays francophones est plus facile de reconnaître dans la langue étrangère des structures semblables à celles qui existent dans leur langue maternelle. Pour ces apprenants l'enseignant doit insister sur des problèmes qui ne font pas l'objet de la même attention en langue maternelle (utilisation des prépositions, l'ordre des mots). En plus, la capacité de comprendre les explications des règles est différente: certains apprenants réussissent à construire, d'une manière intuitive, une sorte de „connaissance implicite de ce qui est correct et de ce qui ne l'est pas.”(Courtyllon:119)

Dans ces conditions l'enseignant doit mélanger la démarche inductive qui offre des exemples contextualisés et permettent aux apprenants la découverte des règles et la démarche deductive qui implique l'énonciation claire de la règle pour éviter les confusions. Tout le temps l'enseignant doit être préoccupé à adapter l'apprentissage au rythme des apprenants pour éviter la monotonie. Une bonne solution pour obtenir des résultats efficaces représente le recours à des documents authentiques et à vidéos pour enseigner la grammaire. Les enseignants doivent trouver des documents pertinents et après élaborer une démarche pédagogique adaptée à un groupe donné. Aujourd'hui l'Internet et l'enseignement assisté par ordinateur permettent à varier les documents introductifs servant de base à l'élaboration de corpus pour la réflexion grammaticale.

Ainsi, l'approche communicative dont l'objectif essentiel est d'apprendre à communiquer en langue étrangère commence à marquer les pratiques grammaticales en classe de FLE. Centrée sur l'apprenant, l'approche communicative implique l'introduction de la grammaire notionnelle-fonctionnelle ou „une grammaire du sens, qui consiste à se centrer non pas sur la forme (l'imparfait s'emploie dans telle ou telle situation) mais sur son sens.”(Courtyllon :122)

Une situation spécifique est représentée par la place de la grammaire en FOS. Une formation en FOS implique le travail sur des discours spécialisé où le rôle de la grammaire est déterminé par les objectifs de communication ciblée. Certainement, la grammaire „du sens”, notionnelle-fonctionnelle est celle envisagée par l'enseignant de langue qui doit travailler avec les apprenants sur les possibles situations de communication présentes dans un domaine de spécialité.

On sait que les apprenants en FOS représentent un public ciblé qui doit parvenir à maîtriser en compréhension et en production des discours de spécialité. Selon les besoins langagiers des apprenants, l'enseignant sait que les structures grammaticales ne peuvent pas être traitées de même façon et l'apprentissage de ces structures doit être sélectif. Par exemple, en français du tourisme on pose l'accent sur l'adjectif et sur les degrés de comparaison pour présenter et valoriser les destinations et les services, mais, en français du droit l'accent est posé sur le subjonctif, sur les expressions de la généralités et sur l'expression de la cause et de la conséquence et le français de la médecine envisage les temps de l'indicatif, le conditionnel, les adverbes de temps et de lieu et les prépositions. Le discours représente ici une mise en pratique du langage et l'objectif signifie „de ne pas maîtriser la langue dans tous ses fonctionnements, mais d'acquérir une certaine dextérité dans maniement de formes récurrentes dans le domaine ou le métier ciblé.”(Mourllhon-Dallies :238)

On s'impose une précision: enseigner la grammaire en FOS ne représente une démarche tout à fait différente de ce que ce soit en FLE, mais l'enseignant doit savoir adapter et proportionner la grammaire à la nature de la formation de l'apprenant.

La démarche FOS concerne:

- 1) la grammaire de discours qui envisage l'analyse des discours authentiques et contextualisés, en tenant compte de différents paramètres de l'énonciation qui peuvent être repérés dans les tâches professionnelles, de la typologie des énoncés. Les apprenants doivent comprendre et produire des textes qui dépendent du contexte professionnel. Cette pratique grammaticale est orientée sur le sens et la pragmatique professionnelle.
- 2) la grammaire de texte, inspirée par la grammaire générative et transformationnelle, concerne les conditions de cohérence et de cohésion du texte en analysant la micro-structure textuelle, les différentes unités déictiques.
- 3) la grammaire de phrase est utilisée en FOS et concerne la maîtrise de l'orthographe, la fonction des constituants ou des unités phrastiques.

Les aspects grammaticaux sont abordés d'une manière progressive en partant du discours pour aller vers la phrase. Les discours doivent être compris dans leur globalité en lien avec la situation professionnelle. Les apprenants, dans les activités de réemploi des structures repérées et analysées, réussissent à produire des textes porteuses de sens. Ils doivent réaliser des tâches langagières au sein de tâches professionnelle mises en évidence par l'analyse de besoins.

Par exemple, aux étudiants en médecine, deuxième année d'étude, l'enseignant propose la lecture ou l'audition de textes en français issu de leur domaine de spécialité en tenant compte que les apprenants connaissent le contenu informatif et pragmatique dans leur langue maternelle. Les connecteurs logiques et argumentatifs, les temps verbaux, la voix passive ou les formes impersonnelles peuvent être des points d'achoppement qui risquent le blocage de l'initiative. Le rôle de l'enseignant consiste à exploiter les points grammaticaux avec les étudiants par questionnement, explication et exemplification. Les exercices contextualisés sont nécessaires pour les activités de production parce qu'on simule les situations que les apprenants devront effectivement accomplir à l'issue de leur formation.

La grammaire qui apparaît comme imbriquée dans le document et contextualisée est préférable pour l'enseignant parce qu'elle est une « grammaire notionnelle-fonctionnelle », liée au sens et aux objectifs communicatifs du document, lui-même issu d'une collecte de données sur le terrain et d'une analyse des besoins des étudiants. Le manuel *Soigner en français. Méthode d'apprentissage pour les infirmiers non francophones*, auteurs Laëticia Debboub avec la collaboration d'Annie Santucci propose des fiches de grammaire, présentées d'une manière explicite, insérées à l'intérieur du livre, suivies par des exercices qui envisagent le nouveau aspect grammatical présenté, mais contextualisé, en utilisant les notions dans le langage de spécialité. Ainsi, la place de la grammaire n'est pas détachée du reste des activités pédagogiques proposées aux apprenants, elle est contextualisée et réussit à établir une relation étroite avec le discours de spécialité.

En conclusion, le traitement de la grammaire en FOS, fondée sur le sens, a une spécificité qui réside dans la démarche intégrative qui pose l'accent sur l'enjeu de communication des situations ciblées à l'intérieur des activités didactiques.

BIBLIOGRAPHY

- Abry Dominique (directrice d'ouvrage), *Le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue*. Paris: CLE International, 2007
- Conseil de l'Europe, *Cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer*. Paris: DIDIER, 2005
- Courtille Janine, *Élaborer un cours de FLE*. Paris: HACHETTE, 2003

- Coq J.-P.(dir), *Dictionnaire du didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris, CLE International, 2003
- Coq J.-P, *Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère*. Paris, DIDIER, 1996
- Georgescu Corina-Amelia, *La didactique du français langue étrangère : tradition et innovation*. Pitești: TIPARG, 2011
- Mangiante Jean-Marc et Parpette Chantal, *Le français sur objectif spécifique: de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*. Paris, HACHETTE, 2017
- Mourlhon-Dallies, *Enseigner une langue à des fins professionnels*. Paris: DIDIER, 2008
- Searle, J. R, *Les actes de langage*. Paris, HERMAN, 1972